

INFO*Réau*

Juin 2022- Numéro 58











Elections Accueil d'une famille ukrainienne

Police municipale

Repas des Séniors

pages 2 à 3 page 5 page 10 pages 14 à 15

Sommaire

Le Comité de Rédaction

Alain AUZET, Maire

Farid BA IDRISS,

Conseiller délégué au Conseil Municipal des Jeunes

Nathalie KLECZINSKI,

Conseillère municipale

Magali MOULINOT,

Service Communication

Françoise PERREAU, Membre bénévole du Comité de Rédaction

Mot du Maire	P. 1
La vie à Réau	P. 2 à 11
Urbanisme et travaux	P. 12 à 13
Action sociale	P. 14 à 15
Finances	P. 16 à 18
Dossier - Information SMITOM-LOMBRIC Retour sur les journées portes ouvertes	P. 19
Dossier - Le don du sang, c'est quoi et comment devenir donneur ?	P. 20
Les services périscolaires	P. 21
Le mot des parents d'élèves élus	P. 21
Brèves des conseils municipaux	P. 22
Info Grand Paris Sud	P. 23
La vie associative	P. 24 à 29
Réau pratique	P. 29 à 33
Les évènements à venir	P. 34

Remerciements

Les associations
Réaltaises
Christelle BONILLO
Dominique DAVID
Vincent HERMABESSIÈRE
Angélique LETACHE
Laurent MARTIAL
Aurélie ROBIN
Les parents d'élèves élus

Naissances:

16/02/2022 - TERKOWSKY DA COSTA Noa - Bourg

25/02/2022 - LOPEZ CHÉNÉDÉ Margaux, Célia, Audrina - Plessis-Picard

22/03/2022 - ROMANA Adrien, Alain, Laurent - Bourg

02/04/2022 - RATHIER PELEY Éryne, Sylvie, Cidalina - Bourg

21/05/2022 - GOMIERO ABLANA Naël - Bourg

Mot du maire



Chères Réaltaises, chers Réaltais,

L'été est arrivé et les enfants vont pouvoir profiter de leurs vacances, comme bon nombre de parents. Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de belles vacances.

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mon extrême satisfaction à la suite de la mobilisation qui a permis d'accueillir dignement une famille ukrainienne dans notre commune. Vous avez fait preuve d'une belle solidarité. Bravo et merci pour eux!

Dans un contexte économique compliqué, nous avons dû composer avec des augmentations de tarifs quasi générales de la part des entreprises, dues à la hausse des prix des matières premières, et même quelques défaillances d'entreprises, pour boucler notre budget 2022.

L'essentiel du budget d'investissement sera consacré à l'aménagement de la future mairie. Pour autant, d'autres travaux seront menés dans la commune. Ils sont détaillés dans les pages suivantes.

Malheureusement les derniers travaux de la ferme des « Saints-Pères » à réaliser par le promoteur piétinent, repoussant la livraison définitive de cette place et l'arrivée de commerces.

Autre sujet, notre équipe technique sera complètement remaniée début Juillet, après les départs de Yoann et Brice en province. Je souhaite leur adresser publiquement mes remerciements pour le travail accompli au service de la commune et de ses habitants. Nous vous présenterons la nouvelle équipe dans un prochain numéro.

10 ans. C'est l'âge du centre pénitentiaire sud francilien (10 ans 1/2 précisément). Le temps passe très vite et chacune et chacun a en mémoire quelques faits qui ont marqué cette décennie. À titre personnel, j'ai été particulièrement marqué par la libération de Jacqueline Sauvage.

La commune de Réau, comme toutes les communes, doit répondre à des incivilités croissantes. Elle n'a pour autant pas les moyens de se doter d'une police municipale à part entière. C'est pourquoi nous avons recherché la possibilité de créer une police pluri-communale, avec une commune voisine. Une convention a été signée en ce sens avec la commune de Vert-Saint-Denis pour étendre son champ d'intervention au territoire de Réau. Elle sera effective au 1 er janvier 2023. Je me réjouis de la future mise en place de ce service!

L'équipe municipale est donc toute à sa tâche pour faire avancer les dossiers en cours.

Plus que jamais, c'est un vrai bonheur et une grande fierté d'être votre Maire!

A très bientôt!

Rien Liolelement

Air Legend Paris-Villaroche



Comme chaque année l'événement incontournable de l'aéronautique revient à Villaroche : L'Air Legend Paris-Villaroche est le rendez-vous des amateurs d'avions de tourisme ou de combat... Chaque année, le meeting accueille le fleuron de l'aéronautique française (Rafales, Patrouille de France) mais également moults avions étrangers pour un spectacle inédit...

Pour réserver vos billets : https://airlegend.fr/billetterie/#book

Si vous souhaitez faire partie des bénévoles sur l'événement : https://airlegend.fr/benevoles/

Avis aux habitants de Villaroche

Nous avons tiré les conclusions des problèmes de stationnements provoqués par le meeting en 2021. Des mesures seront mises en place pour le stationnement des riverains.

Résultats des élections présidentielles

<u>Voici les résultats du 1er tour des élections présidentielles dans notre</u> commune :

Marine LE PEN: 27,13 % (156 votes)

Jean-Luc MELENCHON: 23,65 % (136 votes) Emmanuel MACRON: 21,91 % (126 votes)

Eric ZEMMOUR : 8,52 % (49 votes) Valérie PECRESSE : 5,91 % (34 votes)

Nicolas DUPONT-AIGNAN: 3,13 % (18 votes)

Fabien ROUSSEL: 2,61 % (15 votes) Yannick JADOT: 2,61% (15 votes) Jean LASSALLE: 2,09% (12 votes) Anne HIDALGO: 1,22% (7 votes) Philippe POUTOU: 0,7% (4 votes) Nathalie ARTHAUD: 0.52% (3 votes)

Blancs: 2,36% (14 votes) Nuls: 0,51% (3 votes)

Inscrits: 774

Exprimés: 74,29% (575 votes) Abstention: 23,51% (182 votes) Participation: 76,49% (592 votes)



ÉLECTION

PRÉSIDENTIELLE

Voici les résultats du 2ème tour des élections présidentielles dans notre commune :

Marine LE PEN: 54,17% (279 votes)
Emmanuel MACRON: 30,45% (236 votes)

Inscrits: 775

Exprimés : 90,83% (515 votes) Blancs : 7,23% (41 votes) Nuls : 1,94 % (11 votes)

Abstention: 26,84% (208 votes) Participation: 73,16% (567 votes)

Les élections législatives

Voici les résultats du premier tour des élections législatives dans la 11ème circonscription de Seine-et-Marne:

Olivier FAURE: 46,90 % (12 279 votes) Charlyne PÉCULIER: 22,03 % (5 768 votes) Martine DEMONCHY: 17,53 % (4 589 votes)

Joël SANGARÉ: 4,80 % (1 256 votes) Brigitte LAPEYRONIE: 3,51 % (919 votes) Sylvie MOREL-LELU: 2,12 % (555 votes) Evelyne MARQUE GRAS: 1,79 % (469 votes) Anne DE LA TORRE: 1,32 % (346 votes)

Participation: 40,55 % (26 181 votes) Votes blancs: 2,70 % (727 votes) Votes nuls: 0,22 % (60 votes)

Voici les résultats du premier tour des élections législatives dans la commune de Réau :

Martine DEMONCHY: 32,63 % (109 votes)

Olivier FAURE: 27,84 % (93 votes) Charlyne PÉCULIER: 21,86 % (73 votes) Joël SANGARÉ: 8,68 % (29 votes) Brigitte LAPEYRONIE: 4,19 % (14 votes) Sylvie MOREL-LELU: 2,69 % (9 votes) Evelyne MARQUE GRAS: 1,50 % (5 votes) Anne DE LA TORRE: 0,60 % (2 votes)

Participation: 44,17 % (334 votes) Votes blancs: 2,32 % (8 votes) Votes nuls: 0,87 % (3 votes)

Voici les résultats du second tour des élections législatives dans la 11ème circonscription de Seine-et-Marne :

Olivier FAURE : 64,45 % (15 453 votes) Charlyne PÉCULIER : 35,55 % (8 522 votes)

Participation: 38,70 % (23 975 votes) Votes blancs: 5,76 % (1 484 votes) Votes nuls: 1,14 % (294 votes)

Voici les résultats du second tour des élections législatives dans la commune de Réau :

Olivier FAURE : 55,40 % (154 votes) Charlyne PÉCULIER : 44,60 % (124 votes)

Participation: 40,33 % (278 votes) Votes blancs: 8,25 % (26 votes) Votes nuls: 3,49 % (11 votes)

Désherbage citoyen



Le samedi 21 mai dernier, nous nous sommes retrouvés pour notre traditionnelle matinée citoyenne de désherbage du cimetière de la commune.

Nous n'étions pas très nombreux lors de cette session printanière, nous n'avons donc pas pu désherber autant qu'à l'accoutumée.

Une prochaine matinée de désherbage sera organisée le samedi 22 octobre 2022.

Rappelons que depuis le passage de la commune en Zéro Phyt'eau, les services techniques ne sont plus autorisés à utiliser de désherbants chimiques. Ces opérations saisonnières sont donc importantes pour leur alléger le travail de désherbage, conséquent dans notre cimetière, notamment dans la partie ancienne. Elles sont aussi un devoir envers nos disparus.



Ces matinées sont également l'occasion d'échanger avec les élus présents, de manière informelle, et de partager un verre de l'amitié une fois le travail accompli.

Rejoignez-nous le **samedi 22 Octobre** prochain, nous serions ravis de voir cette opération perdurer et attirer de plus en plus de « désherbeurs » occasionnels!

Concours des Maisons et Balcons Fleuris





<u>Les journées portes ouvertes au centre de formation</u> Centaure



Le 12 mai dernier avaient lieu les journées portes ouvertes du centre de formation Centaure. L'occasion d'échanger sur l'avenir des voitures électriques, des bornes de recharges et de découvrir de multiples ateliers tous très intéressants dans différents domaines (sécurité routière, tests sur route etc.). Nous remercions Sébastien CHARLES, directeur du site et Olivier CAUVIN, directeur de la communication pour leur accueil chaleureux.

Reportage France 3



Le 30 mars dernier, Monsieur le Maire et certains acteurs locaux accueillaient le tournage de l'émission « Vous êtes formidables », diffusée sur la chaîne France 3 lle-de-France.
Un moment sympathique avec Célia Scemama, la présentatrice et son caméraman.

Vous avez manqué la diffusion des épisodes consacrés à Réau? Vous pouvez les retrouver ici : Emission du 19 Avril : https://www.france.tv/france-3/paris-ile-de-france/vous-etes-formidables-paris-ile-de-france/3324190-emission-du-mardi-19-avril-2022.html

Emission du 20 Avril : https://www.france.tv/france-3/paris-ile-de-france/vous-etes-formidables-paris-ile-de-france/3324058-emission-du-mercredi-20-avril-2022.html

Emission du 21 Avril : https://www.france.tv/france-3/paris-ile-de-france/vous-etes-formidables-paris-ile-de-france/3323866-emission-du-jeudi-21-avril-2022.html

Emission du 22 Avril : https://www.france.tv/france-3/paris-ile-de-france/vous-etes-formidables-paris-ile-de-france/3323695-emission-du-vendredi-22-avril-2022.html

Accueil d'une famille ukrainienne



Le lundi 30 mai dernier Monsieur le Maire, accompagné d'Angélique Letache, Daniel Baudin, Nathalie Kleczinski, a accueilli Levgenii et sa famille. Nous tenions à vous partager leur joie de découvrir un lieu paisible après les difficiles moments qu'ils ont traversés. Toute la famille vous remercie d'avoir contribué à l'aménagement de leur logement.

L'association Réau Jeunes leur a remis par l'intermédiaire de sa présidente Méline Kleczinski, des guides de conversation afin de faciliter leur intégration dans notre village.

Merci à tous de votre mobilisation, nous avons vu des étoiles briller dans leurs yeux.



Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945



Le 8 mai dernier, nous commémorions la victoire de la seconde guerre mondiale. Une commémoration particulière, alors que la guerre se trouve à nouveau aux portes de l'Europe.

Il y a 77 ans, l'Allemagne nazie capitulait et signait la victoire des Alliés et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Souvenons-nous que des millions d'hommes ont donné leurs vies pour notre liberté...



Le semi-marathon de Sénart

Exit le marathon de Sénart, après 20 ans de manifestation à travers les différentes communes de Sénart dont Réau, pour laisser place au semi-marathon et au 10km. Grand Paris Sud a voulu deux journées familiales (30 avril et 1er mai), accessibles à tous : le samedi une course de 1km pour les 6-9 ans et le dimanche le semi-marathon et les 10km.

Parmi nos runners, on peut citer la participation du Maire de Réau, M. Alain AUZET, qui a parcouru les 10km en 1h06. D'autres se sont lancés sur le semi-marathon (21 km), on y retrouve M. Eddy RICHARD (1h43) et M. Mickael HUITOREL (2h03), ce dernier accompagné par M. Jocelyn BIANAY.

Ces épreuves plus accessibles que le marathon devraient connaître un engouement plus fort pour nos coureurs réaltais! A vos baskets et à l'an prochain!





Cérémonie des oscars - Maison de retraite

En marge du festival de Cannes et pour clore un mois dédié au thème du cinéma, l'équipe d'animation de la maison de retraite du Plessis-Picard a lancé un concours de photos portraits ouvert aux résidents.

Une cérémonie était organisée le mardi 31 mai afin de récompenser les résidents "oscarisés".

Une statuette dorée a été remise à chaque lauréate ou lauréat.

Cet événement a été l'occasion d'un moment très convivial, en présence de Monsieur le Maire. Félicitations à toutes ces nouvelles stars et bravo à tout le personnel de l'établissement, avec une mention particulière pour Valérie Bailluet, qui a "croqué" de magnifiques visages!







Vers de nouveaux horizons

Nous aimerions remercier Yoann Lecomte et Brice Argilier pour leur excellent travail dans notre commune, mais également pour leur disponibilité et leur bonne humeur.

Yoann a choisi de partir en Province, le 30 mai dernier, et Brice a choisi la même voie, mais pas la même région le 30 juin dernier.

Nous leur souhaitons toute la réussite possible dans leurs nouvelles vies...

Dans l'Info Réau du mois d'octobre 2022, vous ferez connaissance avec leurs remplaçants à qui nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue à Réau.

Merci pour tout!



Escrime au musée aéronautique et spatial Safran

La commune de Réau a bénéficié d'une soirée de fleuret exceptionnelle, le vendredi 8 avril, au musée aéronautique et spatial Safran.

Cet évènement, organisé par le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine et la communauté

d'agglomération de Melun Val de Seine, a rencontré un franc succès.

Les médaillés olympiques seine-et-marnais Astrid Guyart, Pauline Ranvier et Enzo Lefort ont régalé les spectateurs présents.

Des rencontres mixtes par équipe, le temps d'un tournoi sportif de haut niveau!

Lors des précédentes éditions, des athlètes russes, parmi les meilleurs au monde, étaient présents.

La conjoncture internationale a contraint la présidente du Cercle d'Escrime à modifier le plateau, tout en parvenant à réunir de prestigieux compétiteurs.

La victoire finale est revenue à l'équipe française composée de Pauline Ranvier, vice-championne olympique par équipes et Enzo Lefort champion olympique par équipes en 2020!

Bravo au Cercle d'Escrime Melun Val de Seine pour l'organisation et Astrid Guyart vice-championne olympique par équipes en 2020 pour l'animation!





Victimes et Avenir vous aide en cas d'accident

Vous ne le savez peut-être pas encore, mais la commune de Réau subventionne depuis deux ans, une association qui peut vous aider en cas d'accidents de la circulation, domestiques ou de la vie... Depuis cinq ans, <u>Maud Escriva</u>, se bat pour changer les lois, pour que les victimes soient mieux reconnues, et mieux indemnisées...

Des centaines de courriers sont envoyés chaque année aux différents acteurs politiques de notre pays, qui pour le moment, ne semblent pas sensibles à cette cause.

A Réau, nous mesurons toute l'importance de cette association qu'il nous semble important d'aider dans sa quête de reconnaissance par les autorités françaises, et par son rôle primordial dans l'aide aux victimes. Vous êtes victimes (ou l'un de vos proches) d'un accident de la circulation, ou d'un accident corporel ? Que vous soyez responsables ou non de l'accident, Maud Escriva et Victimes & Avenir peuvent vous aider à mener le combat parfois énorme pour être reconnu comme victime, puis indemnisé etc.

Pour contacter l'association plusieurs solutions, toutes absolument gratuites:





Retrouvez également toutes les informations sur le site internet : https://www.victimesetavenir.org/

« Lu dans la presse »

Le 3 mars 2022



Seine-et-Marne. Face à la montée des prix du carburant, misez sur l'éco-conduite.

Pour baisser votre facture de carburant, il va sans doute falloir revoir votre conduite. L'éco-conduite peut apparaître comme LA solution. Le centre Centaure de Réau fait le point.



Que faire pour faire baisser sa facture de carburant en cette période de montée des prix de l'essence et du diesel ? Si des aides, avec une réduction de 15 centimes à la pompe seront mises en place à partir du 1 er avril 2022, rien n'assure que les prix vont stagner dans les jours qui viennent.

Alors, comment faire baisser cette fameuse facture ? Peut-être en revoyant vos habitudes de conduite et en adoptant l'éco-conduite.

Mais avant d'aller plus loin, l'éco-conduite, qu'est-ce que c'est ? « C'est une conduite plus responsable, avance Gérôme Letoffet, responsable pédagogique au sein du centre Centaure de Réau,

qui propose un large panel de stages de conduite. C'est une technique qui vous permet de réduire votre consommation en carburant. Elle présente des avantages économiques, mais aussi écologiques ainsi qu'en termes de sécurité ».

Une conduite plus souple

Plus concrètement, il s'agit des bons gestes à appliquer sur la route.

Pour réduire votre consommation en carburant, il faut adapter votre vitesse, savoir anticiper les freinages en amont et avoir la conduite la plus souple possible. Pour schématiser, une conduite sportive n'est pas compatible avec l'éco-conduite.

Gérôme Letoffet Responsable pédagogique

Vous comprendrez ainsi qu'il faut éviter autant que possible les accélérations et les freinages au dernier moment.

D'autres facteurs peuvent vous faire baisser votre consommation, comme l'usage du régulateur de vitesse, rouler avec des pneus bien gonflés ou encore limiter le recours à la climatisation.

Pour tout type de véhicules

Ces astuces ne s'appliquent pas qu'aux propriétaires et utilisateurs de véhicules thermiques. «L'éco-conduite permet également aux propriétaires de véhicule hybride et électrique de faire des économies d'énergie », conclut Gérôme Letoffet, qui accueille en moyenne entre 5 000 et 6 000 stagiaires chaque année sur le site du Centaure. Rompre avec vos « mauvaises » habitudes pourrait vous permettre de faire des économies bien méritées!

Par Julien LEMONNIER - La République de Seine-et-Marne - 14 mars 2022

Mise en place d'une police pluri-communale!

La commune de Réau ne disposant pas d'un service de Police Municipale et, dans le souci de veiller à la tranquillité publique et à la sécurité routière sur le territoire communal, la municipalité a étudié la possibilité de procéder à la mise en place d'une police intercommunale avec une commune voisine.

Après différentes recherches, il est apparu qu'une mutualisation avec la commune de Vert-Saint-Denis présenterait des avantages pour nos deux communes.

Les compétences de la police municipale de Vert-Saint-Denis seront donc étendues afin qu'elle puisse intervenir sur le territoire de Réau.

Ce partenariat lui permettra ainsi de renforcer ses effectifs en bénéficiant d'une contribution financière de la part de la commune de Réau.

Plusieurs réunions ont permis de déterminer les domaines d'intervention dans lesquels l'absence d'un tel service sur la commune de Réau est de plus en plus sensible : le stationnement gênant, le non-respect du code de la route, les véhicules « ventouses », etc.

En l'absence d'éléments précis, le temps de présence de la police a été estimé à 540 heures par an.

La participation financière annuelle de la commune de REAU s'élèvera à 30 000 €.

Afin de mettre à disposition les fonctionnaires de Police de Vert-Saint-Denis au profit de la commune de Réau, une convention annuelle doit être signée par les deux partenaires, renouvelable au maximum deux fois. Les agents de la Police Municipale de Vert-Saint-Denis assureront, en dehors de leur résidence administrative d'origine, l'ensemble des missions relevant de leurs compétences pour des interventions définies préalablement dans la convention.

Pendant l'exercice de leurs fonctions sur le territoire de la commune de Réau, ils seront placés sous l'autorité directe du Maire de Réau.

Un bilan annuel des interventions respectives sera réalisé et transmis aux maires des deux communes concernées.

La police pluri-communale pourra intervenir sur tout le territoire public communal, ainsi que dans les copropriétés qui ont donné leur accord en assemblée générale.

A l'issue de la première année, le temps de présence nécessaire et la participation de la commune seront ajustés.

Le dispositif prendra effet au 1er janvier 2023, ou avant si le recrutement le permet.

Une information spécifique sera distribuée quelques semaines avant le démarrage afin de vous communiquer les modalités pour contacter ce nouveau service.



Le centre pénitentiaire sud-francilien a 10 ans

En réalité, il a plutôt 10 ans ½ puisqu'il a été inauguré le 13 septembre 2011 par le Président de la République Nicolas Sarkozy, mais les restrictions liées à la crise sanitaire avaient contraint l'administration pénitentiaire à décaler la « fête » d'anniversaire.

Une cérémonie était donc organisée le mardi 17 mai au sein du CPSF en présence de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne, Madame la Procureure auprès du tribunal de Melun, du Député Olivier Faure, du Directeur interrégional de l'administration pénitentiaire et de Monsieur le Maire de Réau.

Les anciens directeurs étaient présents aux côtés de la directrice en poste actuellement.

À cette occasion, une quarantaine d'agents ont été mis à l'honneur pour leur dévouement ou leur bravoure. Monsieur le Maire a reçu un sceau gravé en remerciement des excellentes relations qui existent entre la commune et le CPSF depuis son ouverture.

De ces 10 années, beaucoup ne se souviendront que des faits marquants : la tentative d'évasion d'un détenu radicalisé à l'explosif, l'évasion spectaculaire et réussie de Rédouane Faid en hélicoptère, le passage d'Yvan Colona, la libération de Jacqueline Sauvage, etc.

Au-delà de ces événements, la municipalité s'est attachée durant cette décennie à soutenir autant que faire se peut les différents directeurs et les personnels pénitentiaires, qui méritent toute notre admiration. Elle a veillé parallèlement à ne pas couper le lien entre les personnes détenues et la République Française. C'est ainsi que plus de 150 actes d'état civil ont été réalisés en détention et que plusieurs mariages ont été célébrés par Monsieur le Maire.



<u>Inauguration de Mondial Relay</u>





Le 12 mai dernier, l'entrepôt Barjane, qui a pour client Mondial Relay, était inauguré par M. Alain AUZET, Maire de Réau, Mme Julie BARLATIER-PRIEURET, co-fondatrice de Barjane et Directrice générale, M. Quentin BENAULT, Directeur général Mondial Relay, M. Benoît BOCQUET, Directeur industriel du Hub de Réau, Mme Aude DEBREIL, Directrice générale de l'EPA Sénart, M. Michel BISSON, Président de Grand Paris Sud et M. Olivier FAURE, Député de Seine-et-Marne.

Rappelons que cet entrepôt est une construction respectueuse de l'environnement qui doit donner le « ton » de l'activité e-commerce de demain. La biodiversité, les matériaux biosourcés, les mobilités douces sont au cœur de ce projet depuis sa conception jusqu'à sa réalisation.

Urbanisme et travaux

<u>Urbanisme</u>

Le méthaniseur «Sénart Bio Energie» est en fonction



Le méthaniseur « Sénart Bio Energie » est désormais en fonction.

Il injecte du biogaz dans le réseau GRDF depuis le mercredi 11 mai.

Il produit l'équivalent de la consommation annuelle de 2000 ménages, chauffage inclus. Cette production sera doublée avec la mise en service du dé-conditionneur de biodéchets « Sevalor », actuellement en construction, qui sera exploité par la société Moulinot, spécialiste de cette activité.

Au travers de cet équipement, porté par des agriculteurs locaux accompagné et rendu possible par la municipalité, notre territoire communal contribuera donc activement à la transition énergétique.

Une fois les travaux achevés, il est prévu la plantation de 300 arbres.

<u>Parc de l'A5 - construction de la station d'avitaillement en bio-gnv</u>



Les travaux de construction de la station d'avitaillement en bio-carburants du parc de l'A5 sont en cours.

La station proposera deux carburants adaptés aux acteurs du parc de l'A5, du gaz naturel liquéfié (GNL) et du gaz comprimé (GNC) 100 % bio.

Ces carburants proviendront, en grande partie, du méthaniseur Sénart Bioénergie implanté à Réau. Cette future station distribuera uniquement du biométhane, une première en France, et sera exploitée par la société Engie Solutions.

Elle sera également en capacité de proposer de l'azote liquide pour le refroidissement des camions frigorifiques.

Elle contribuera à inciter fortement les entreprises présentes sur le parc de l'A5 à faire migrer leur flotte vers des véhicules plus « verts » et permettra de réduire de façon significative les émissions de particules fines des poids lourds ainsi que les rejets de CO2 dans l'atmosphère.

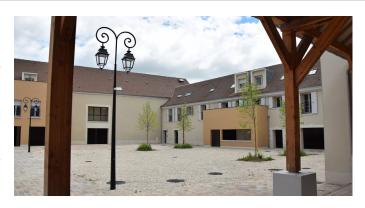
Urbanisme et travaux

La ferme des Saints-Pères

La réhabilitation de l'ancienne ferme des Saints-Pères en logements est terminée.

En revanche, le promoteur peine à achever les derniers travaux de finition des futurs espaces communs publics, ainsi que l'aménagement des commerces.

Les premiers logements sont malgré tout d'ores et déjà habités.



Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définit le projet de développement durable d'un territoire pour les années à venir. Aménagement, habitat, environnement, mobilité, économie, adaptation au changement climatique, etc. ,il fixe les grandes orientations qui vont guider l'aménagement du territoire et la façon dont il doit se décliner géographiquement. Cet exercice doit être mené en tenant compte de nombreux enjeux (ex : les besoins de la population, les évolutions économiques, la qualité de l'environnement...).

C'est pourquoi, dans le cadre de la révision de son document d'urbanisme, la commune de Réau a missionné un bureau d'études spécialisé afin de l'accompagner dans l'élaboration de cette procédure. Une consultation a été lancée en début d'année en vue de désigner le bureau d'études qui se chargera de cette mission. Le choix s'est porté sur le groupement Synthèse Architecture/Médiaterre.

La durée prévisionnelle de la procédure est de 24 mois. Des réunions publiques seront organisées durant cette période afin d'informer et d'échanger avec les réaltaises et réaltais sur l'avancement de la révision du PLU.

Travaux communaux

La future mairie

Le cabinet CARSAULT, architecte désigné pour les aménagements intérieurs de l'extension de la future mairie a réalisé les premières esquisses.

Une demande de contrat rural est en cours de présentation auprès de la Région Île-de-France et du Département de Seine-et-Marne.

Les travaux d'aménagement devraient commencer début 2023 et l'installation dans les locaux est prévue pour fin 2023.

Ce calendrier est toutefois conditionné à la réception du bâtiment existant, gros œuvre terminé, et son acquisition. Des contrôles de la qualité des travaux réalisés par le promoteur sont en cours.

D'autres travaux inscrits au budget 2022

Outre l'aménagement de la future mairie, plusieurs investissements et divers travaux ont été inscrits au budget primitif 2022 :

- L'acquisition d'un nouveau véhicule en remplacement du Kangoo, vieux de 13 ans.
- La réfection du grillage du court de tennis et d'un terrain communal situé à Ourdy.
- La création d'un plateau ralentisseur, rue de Limoges-Fourches.
- La réfection de la couche de roulement de la rue des Bergers.
- La réfection du sol de la salle des fêtes.
- La réalisation de plusieurs aménagements paysagers sur le site de la ferme des Saint-Pères.
- L'acquisition d'une parcelle à Villaroche en vue de la réalisation d'un parking.
- Réparation de la porte de l'église.

Action sociale

Les retrouvailles du repas des Séniors

C'est avec un immense bonheur que nos seniors se sont retrouvés autour d'un bon repas offert par la commune en présence de Monsieur Alain AUZET, Maire de Réau et Angélique LETACHE, Maire-adjointe chargée du CCAS.

Nous avons accueilli de nouveaux seniors cette année qui ont vivement participé au karaoké.

Franck TERANOVA et son groupe nous ont fait chanter et danser, un moment très convivial.

Un grand merci à tous pour cet agréable moment partagé.

Retour en images sur le repas des Séniors















Action sociale

Retour en images sur le repas des Séniors













Retour sur l'initiation à l'informatique



C'est sous le signe de la convivialité et du partage que des séances d'initiation à l'informatique ont été mises en place depuis septembre 2021, par Madame Angélique LETACHE, Maire-adjointe en charge des affaires sociales et du CCAS, entourée de "ses 3 élèves", Mesdames Garnot, Bouillot et Chigot.

Nous avons partagé d'agréables moments et les progrès se sont vus au fil des mois.

Bravo à cette belle équipe!

Finances



Le 13 avril, le Conseil Municipal a examiné et validé le compte administratif (bilan 2021) et le budget primitif 2022 (budget prévisionnel). Cette année encore, l'élaboration du budget s'est avérée compliquée. Tout d'abord, en raison de la crise sanitaire toujours présente en ce début d'année ; ensuite parce que les informations concernant les recettes budgétaires sont communiquées de plus en plus tard par les services de l'état et enfin, les entreprises sollicitées ne répondent pas toujours ou

tardivement aux demandes de devis faites pour planifier des travaux ou d'autres projets. Tous ces aléas impactent fortement la finalisation du budget primitif compte tenu des délais à respecter.

Les résultats des projets engagés ces dernières années par la municipalité sont désormais visibles. La place des Saints-Pères est presque terminée et le bâtiment destiné à la future mairie est pratiquement achevé. L'étude de son aménagement est en cours de finalisation, c'est le gros projet à suivre désormais pour une livraison prévue en principe courant 2023.

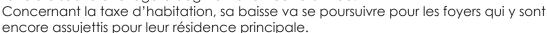
En centre bourg, les aménagements rue d'Ourdy et rue de la Carrière facilitent les déplacements des véhicules, mais surtout, sécurisent la circulation des piétons. Quant au nouveau parking rue Frédéric Sarazin, il offre de nouvelles places de stationnement à proximité de l'école et de la mairie.

Au niveau des services, l'élargissement des périodes d'ouverture du centre de loisirs se poursuit apportant une solution de garde à de nombreux parents pour le mercredi et les vacances scolaires ; et pour la sécurité de tous, de nouvelles caméras de surveillance seront déployées dans le bourg et les hameaux.

Taxe foncière et taxe habitation :

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux de 2021 pour la taxe foncière sur le bâti et le non bâti. Il n'y aura donc pas d'augmentation de la part communale de ces taxes.

Néanmoins, en raison d'une revalorisation des bases locatives d'environ 4%, la taxe foncière subira une légère augmentation cette année.





Comment fonctionne un budget communal?

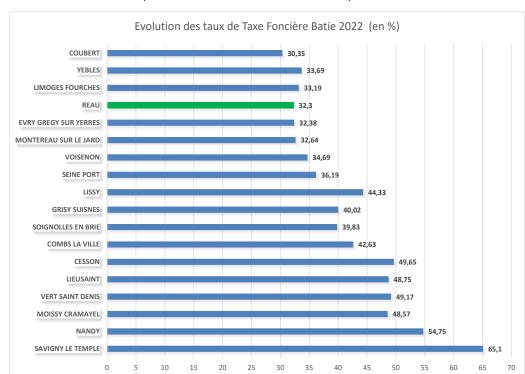
Le budget se compose de 2 parties :

Une partie fonctionnement qui permet de réaliser les dépenses concernant les services (charges générales, charge de personnel, d'entretien, subventions aux associations...).

Une partie investissement qui permet de réaliser les dépenses concernant les travaux d'aménagement, d'acquisitions de biens. Les travaux d'entretien, quant à eux, sont financés sur la partie fonctionnement.

Les recettes proviennent principalement des taxes communales (taxe sur le foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation), des dotations de l'état, de la Communauté d'Agglomération et des subventions obtenues pour financer partiellement certains projets.

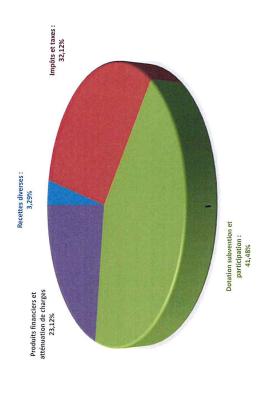


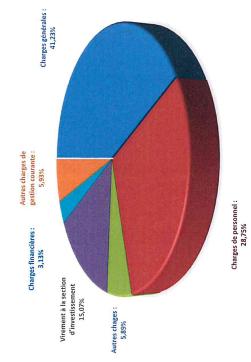


Finances

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2022

Dépenses de fonctionnement			Daniel of Special Spec		
			Medettes de lonctionillement		
Charges générales : frais d'entretien et de gestion des locaux, des espaces publics et du malériel, achat de founitures administratives et scolaires, frais de transport, assurance, fêtes et cérémonies	1 065 600,00 €	41,23%	Recettes diverses: location de salle, droit d'occupation du domaine public, 41,23% recettes des services périscolaires	84 910,00 €	3,29%
Charges de personnel : salaires, cotisations retraite, assurance	743 094,21 €	28,75%	Impots et taxes : habitation, foncière sur les pylônes, sur les droits de mutation, dotation d'intercommunalité	830 171,00 €	32,12%
Autres charges : reversement sur dotation, dépenses imprévues	152 288,00 €	2,89%	5,89% Dotation subvention et participation : dotation globale de fonctionnement de l'état, compensations fiscales, subventions	1 072 121,00 €	41,48%
Virement à la section d'investissement	389 535,00 €	15,07%	15,07% Produits financiers et atténuation de charges	597 490,21 €	23,12%
Charges financières : intérêts d'emprunt, provisions	81 013,00 €	3,13%			
Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, subventions aux associations, CCAS, redevance spéciale pour collecte des ordures ménagères	153 162,00 €	5,93%			
Total global dépenses de fonctionnement	2 584 692,21 €	100,00%	100,00% Total global dépenses de fonctionnement	2 584 692,21 €	100,00%





Finances

SECTION D'INVESTISSEMENT 2022

Dépenses d'Investissement			Recettes d'Investissement		
	montant	taux		montant	taux
Acquisitions de matériels : lechnique (véhicule, outillage, panneaux de signalisation, mobilier urbain, nettoyeur haute pression); mairie : mobilier, informatique (logicieis, ordinateurs); groupe scolaire : mobilier , socle numérique, mise aux normes; cantine : équipement	194 302,00 €	%0Ľ'L	7,70% Autres recettes : remboursement TVA, taxes d'urbanisme	1 150 166,23 €	45,60%
Acquisitions foncières : acquisition d'un bâtiment pour l'extension de la mairie et frais de notaire, terrain rue de la Croix des Anges, terrain hameau de Villaroche pour réalisation d'un parking	941 000,00 €	37,31%	37,31% Virement du fonctionnement	389 535,00 €	15,44%
Réseaux : éclairage public du lotissement de la "snecma"	5 200,00 €	0,21%	Subventions d'investissement : restauration église, aménagement parking, nistallation de la vidéoprotection, fonds de concours de GPS pour acquisitoin bâtiment extension mairie aménagement rue d'Ourdy / Carrière et plateau surèlevé centre bourg	557 782,00 €	22,11%
Voirfe : aménagement d'un parking rue Sarazin, aménagement carrefour et rue d'Ourdy/rue de la Carrière, ralentisseurs à Villaroche, trottoirs rue du Chemin Vert	265 080,00 €	10,51%	10,51% Emprunt pour acquisitions foncières	9'00'0	%00'0
Aménagement, Agencement, Equipement des bâtiments communaux : aménagement et équipement salle des fêtes, travaux d'extension de la mairie et aménagements	714 211,00 €	28,32%	28,32% Excédent d'investissement 2021 reporté	404 768,77 €	16,05%
Aménagement des espaces publics: aménagement de la Place des Saints-Pères, équipement du cimetière (arrosoirs), vidéoprotection, plantations allée de la Coquerie, ciôture station de pompage Ourdy	155 043,00 €	6,15%	6,15% Amortissements	20 035,00	%62'0
Etudes : PLU mise en révision	94 350,00 €	3,74%			
Remboursement d'emprunt	113 031,00 €	4,48%			
Déficit d'investissement reporté	9 00'0	%00'0			
Amortissements	40 070,00 €	1,59%			
Total Global Dépenses d'investissement	2 522 287,00 €	100,00%	100,00% Total global des recettes d'investisssement	2 522 287,00 €	100,00%



Dossier

<u>Information SMITOM-LOMBRIC: retour sur les</u> <u>journées portes ouvertes</u>



C'est sur le site de Réau, le 7 mai dernier, que le Smitom-Lombric renouait avec sa traditionnelle journée « portes ouvertes ». Pour cette nouvelle édition, le thème choisi était « l'anti-gaspi party ». Les participants étaient accueillis sur l'aire de compostage des déchets verts qu'ils pouvaient visiter grâce à un guide. Ils pouvaient aussi découvrir le quai de transfert et la déchèterie et bénéficier d'une démonstration de camion benne au gaz naturel GNV, pour le plus grand plaisir des enfants.

À l'entrée du site, libre d'accès, chaque visiteur recevait un bon pour une crêpe et une boisson gratuites ainsi qu'un gobelet en

plastique recyclé et repartait avec un sac de terreau de 5 litres. Un quiz de 10 questions, dont certaines trouvaient leurs réponses sur les stands, était proposé. Les joueurs avec 10 réponses correctes, après tirage au sort de leur bulletin, remporteraient de jolis lots.

La visite des stands permettait la rencontre avec des acteurs locaux engagés pour l'environnement : préparation ludique de smoothies en pédalant avec fruits et légumes sauvés du gaspillage alimentaire, vente de compotes sans ajout de sucre confectionnées par une jeune société melunaise à partir de fruits invendus de la grande distribution, de miel produit grâce à des ruches installées sur le site.

« Coop'in », magasin coopératif et « E-choppe alternative », vendaient des produits de toilette solides ou réutilisables ou d'entretien pour tendre vers le zéro déchet. Le « repair café » réparait vos petits appareils électroménagers en panne et les recycleries du lombric à Vaux-le-Pénil et « envie d'r » à Vernou-la-Celle proposaient une sélection d'objets d'occasion.



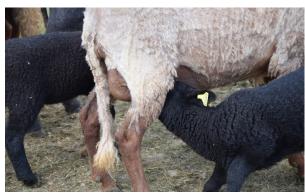


D'autres stands avaient un caractère plus éducatif tel le recyclage des plastiques ou des vêtements, la technique du compostage avec les différents animaux qui interviennent dans la décomposition des végétaux. Des composteurs étaient d'ailleurs vendus à tarif préférentiel sur le site. La Ferme d'Olin promouvait l'éco-pâturage en place sur le site de Réau avec une démonstration ludique et sportive de tonte des moutons et la présence de chiens de berger deux Patous et un Border Collie.

Les enfants n'étaient pas oubliés puisqu'ils pouvaient rencontrer ou se faire photographier avec la mascotte du lombric. Son créateur, Vittorio Léonardo était présent pour dédicacer ses illustrations. Plusieurs stands leur étaient consacrés : pêche aux canettes, confection de jeux en bois et animations ludiques sur le tri et le recyclage.

Pour compléter l'offre enfin et se restaurer sur place deux food-trucks préparaient burgers et pizzas.

Le temps était de la partie, les visiteurs sont venus nombreux et l'opération, comme à l'habitude, a remporté un vif succès. Le succès sera plus grand encore si les participants à cette journée et consommateurs que nous sommes améliorent leur comportement d'achat et progressent dans la réduction et le recyclage de leurs déchets, la réduction de leur gaspillage alimentaire et autres en devenant de plus en plus responsables et acteurs de la protection de notre planète.



Le don du sang, c'est quoi et comment devenir donneur ?



Le don du sang se fait par un prélèvement intraveineux, il n'est donc pas plus douloureux qu'une simple prise de sang. Dans le cas du don du sang total, une fois le prélèvement effectué, à raison de 400 ml en moyenne par donneur, la séparation des composants sanguins principaux est effectuée. Ainsi, globules rouges (ou hématies), plaquettes et plasma sont entreposés en attente de besoins. Le don du sang par aphérèse implique la séparation des cellules au moment du prélèvement, celles qui ne sont pas recherchées étant réinjectées au donneur.

Quelles sont les conditions pour donner son sang en France?

Le critère d'accès au don du sang faisant référence aux partenaires sexuels est le même pour toutes et tous depuis mars 2022, impliquant donc un mono partenariat réciproque dans les quatre mois précédant le don. Cette durée d'ajournement de 4 mois est celle actuellement prévue pour de multiples contre-indications (par exemple les tatouages ou piercings, certains voyages, endoscopie...). Les conditions pour être donneur sont les suivantes :

- Être âgé de 18 à 70 ans (après 60 ans, le don est soumis à l'approbation d'un médecin de collecte de l'EFS. Pour un don de plasma ou de plaquettes, il faut être âgé de 18 à 65 ans.
- Ne pas être à jeun.
- Être en forme.
- Peser au minimum 50 kilos.
- Ne pas être enceinte ni avoir accouché depuis moins de 6 mois.
- Absence d'intervention chirurgicale récente (dans les 4 derniers mois)
- Ne pas avoir pris d'antibiotique au cours des 2 dernières semaines, ni d'avoir eu d'infection au cours des 6 derniers jours (angine, bronchite, fièvre, rhino...).
- Ne pas avoir eu de soins dentaires 3 jours précédant le don.
- Ne pas avoir eu de piercing ou de tatouages dans les 4 derniers mois précédant le don.
- Ne pas avoir consommé de drogue.

Jusqu'à quel âge peut-on donner son sang?

Le don du sang est possible en France de 18 à 70 ans. Après 60 ans, le don est soumis à l'approbation d'un médecin de collecte de l'EFS. Pour un don de plasma ou de plaquettes, il faut être âgé de 18 à 65 ans.



Où donner son sang, plasma ou plaquettes?

Nous relayons la totalité des collectes de sang itinérantes dans les villes de Cesson, Nandy, Savigny-le-Temple, Le Mée sur Seine, Brie-Comte-Robert, Lieusaint et Moissy-Cramayel sur nos réseaux sociaux ainsi que sur l'application Ma Mairie en Poche.

Vous pouvez également donner votre sang à L'Etablissement Français du Sang de Melun (Pôle Santé du GHSF de Melun) en prenant rendez-vous au **01 81 74 23 78**.

Les services périscolaires

Animation «Milkshake»



Le mardi 24 mai dernier à la cantine de l'école de La Colombe, une petite tournée de milkshakes à la fraise a rendu heureux les enfants...

Au programme, lait, sorbet à la fraise surmonté d'une énorme dose de chantilly... Il n'en fallait pas moins pour ravir les papilles des enfants présents!

Nous remercions Elite Restauration, notre prestataire qui propose plusieurs fois dans l'année, de petites animations culinaires bien agréables... Nous aurons l'occasion de vivre de nouvelles aventures puisqu'ils resteront nos prestataires pour les trois prochaines années. Les enfants s'en réjouissent à l'avance!



Le mot des parents d'élèves élus

Les représentants des parents d'élèves, élus par les parents d'enfants scolarisés sur la commune sont associés à la vie de l'école : ils participent au vote du règlement intérieur et à l'adoption du projet de l'école. Ils émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'école (cantine, hygiène, sécurité.). Ils s'intéressent également au temps périscolaire (cantine, garderie). Ils sont à la disposition des parents d'élèves pour échanger sur divers sujets et peuvent assurer un rôle de médiateur si besoin et sur demande. Des actions pour la coopérative scolaire peuvent être organisées. Des rencontres régulières avec la mairie ont lieu, afin de réfléchir en concertation, à des évolutions sur les services périscolaires. Les comptes rendus des réunions avec l'école et la mairie sont disponibles sur le panneau d'affichage près de l'école ainsi que sur le site internet de la Mairie. Une boîte aux lettres se trouve également à côté de l'école. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions. Vous pouvez également nous contacter par mail :

parentselus77550@outlook.fr



Brèves des conseils municipaux

Lors du Conseil Municipal du 6 décembre 2021, les élus ont :

- Adopté deux conventions financières pour la scolarisation de deux enfants à Moissy-Cramayel et à Vert-Saint-Denis.
- Approuvé une décision budgétaire modificative N°3.
- Décidé d'attribuer une subvention à l'association « second souffle animal ».
- Décidé de la modification N°3 du PLU.
- Décidé de la mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel), pour le personnel communal.
- Approuvé la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Lors de la séance du 7 février 2022, les élus ont :

- Décidé de la mise en place d'une journée de solidarité (mise en conformité avec les 1607h).
- Approuvé la signature du marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la mairie.
- Décidé de la création d'un poste saisonnier d'adjoint technique à temps complet pour le service des espaces verts.
- Décidé de la création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps complet pour le service des espaces verts.
- Approuvé la rétrocession à la commune des voies et espaces communs du lotissement « le Green de Réau ».

Lors de la séance du 7 mars 2022, les élus ont :

- Approuvé le bilan de la mise à disposition au public et approuvé la modification N°3 du PLU.
- Approuvé la convention foncière entre l'établissement public foncier d'Ile-de-France, la commune de Réau, la communauté d'agglomération Grand Paris Sud et l'EPA Sénart dans le secteur de Villaroche.
- Approuvé la convention cadre de participation financière relative à la maintenance du logiciel de gestion du droit des sols et foncier Cart@ds.
- Approuvé les tarifs de cantine applicables en cas de changement en cours d'année.
- Approuvé les modalités d'inscriptions scolaires 2022/2023.
- Approuvé l'adhésion de la commune à l'association « territoires & prisons ».

Lors de la séance du 13 Avril 2022, les élus ont :

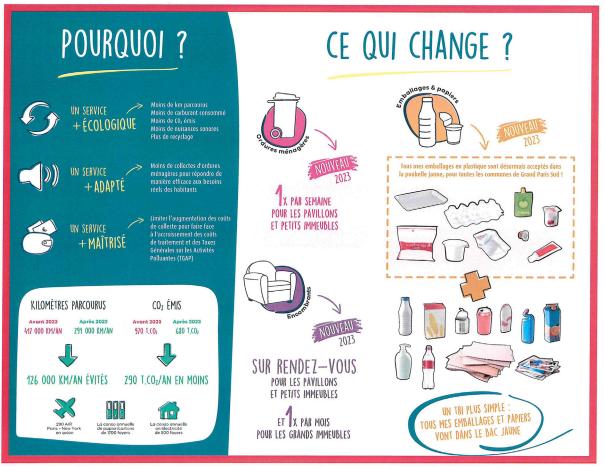
- Pris acte du compte de gestion 2021.
- Approuvé le compte administratif 2021.
- Décidé de l'affectation du résultat 2021.
- Décidé du taux de taxe foncière 2022 sur les propriétés bâties et non bâties.
- Approuvé les subventions aux associations pour 2022.
- Approuvé le budget primitif 2022.
- Approuvé l'état des non-valeurs.
- Approuvé la désignation du bureau d'études pour la révision du PLU.

Lors de la séance du 16 mai 2022, les élus ont :

- Approuvé la convention de mise à disposition des agents du service de police municipale de la commune de Vert-Saint-Denis à la commune de Réau.
- Approuvé l'avenant N°2 à la convention foncière entre l'établissement public foncier d'Ile-de-France, la commune de Réau et l'EPA Sénart dans le cadre de la ZAC des Prés Neufs.

Info Grand Paris Sud





Réau Sports Loisirs

Le club de football de Réau de nouveaux joueurs pour la saison à venir de nouveaux joueurs.

Pour l'Equipe du championnat du dimanche matin : être âgé de 18 et 35 ans. Pour les Vétérans : être âgé de plus de 35 ans.

Contactez Kévin NOUVET au 06 27 71 28 31



Deux courses cyclistes à Réau

« 2ème souvenir Mathieu Pochon »





Le dimanche 3 avril dernier, l'USRO (Union Sportive de Ris-Orangis) organisait la course « 2ème souvenir de Mathieu Pochon » avec plus de 200 coureurs sur la ligne de départ...

Nous remercions les organisateurs et les cyclistes pour leur présence et leur donnons rendez-vous l'année prochaine avec un public que l'on espère plus nombreux pour soutenir les sportifs!

Les Rayons de l'Avenir

En ce beau week-end du 16 avril 2022, les Rayons de l'Avenir (Club de Brie-Comte-Robert) ont organisé une course de vélo à Réau.

Etaient conviés les Pré licenciés, Poussins, Pupilles, et les Benjamins afin de réaliser des jeux d'adresse et contre la montre. Ces épreuves ont permis de mettre en lumière les qualités sportives de certains coureurs et de constituer une équipe qui va courir sous les couleurs de la Seine-et-Marne. Se dessine là peut-être la carrière de futurs champions internationaux!!





Réau Jeunes

L'assemblée générale

L'assemblée générale de l'association Réau Jeunes a eu lieu le 9 avril dernier. A cette occasion, le bureau a été renouvelé à la suite du départ du trésorier.

Le nouveau bureau se compose de : Méline Kleczinski, Présidente Mélanie Pinto, Trésorière Virginie Padua, Secrétaire

L'association recherche des bénévoles pour aider lors de diverses manifestations au sein de la commune. Vous pouvez demander un bulletin d'inscription par mail à *reaujeunes@gmail.com* et l'adhésion annuelle est de 5€. Bonne ambiance assurée!



Cause animale

Nous vous rappelons que la commune de Réau s'engage pour la cause animale.

L'association Réau Jeunes, vous propose des médailles Petlink au prix de 3€ pièce au lieu de 10€ prix public. Ces petites médailles permettent à la personne qui trouve votre animal de flasher un QR CODE et de vous prévenir directement par SMS que votre animal a été retrouvé.

La médaille doit être reliée à la puce ICAD de votre animal, sans abonnement et de manière totalement gratuite. Retrouvez tous les détails sur https://petlink.fr

Que faire si vous trouvez un animal errant ou décédé?

Nous possédons également un lecteur de puce d'identification relié à un compte ICAD ouvert par la commune. Si vous trouvez un animal, vous pouvez contacter Méline Kleczinski au 06.15.81.13.99. Depuis l'arrivée de ce lecteur, nous avons déjà permis les retrouvailles de huit familles qui avaient perdu leur animal de compagnie.

Nous rappelons cependant que nous nous déplaçons pour identifier l'animal, mais que nous ne prendrons aucun animal en charge à titre personnel. Nous assurerons en revanche l'appel au maître si l'animal est identifié. S'il ne l'est pas, il faudra contacter la fourrière départementale au 01 64 52 17 13 (du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi de 9h à 13h).



Harmonie et équilibre



Harmonie & Equilibre De Réau



Qi Gong 気功



Disperser le stress et l'anxiété



Assouplir et renforcer le corps



Renforcer les forces vitales



Améliorer la concentration



Améliorer la défense Immunitaire



Harmoniser le corps et le mental

Des ateliers de Qi gong animés cette année par notre Professeur Mieu-Chan DAY seront renforcés avec les exercices d'automassages et méditation active de la médecine traditionnelle chinoises pour renforcer notre défense immunitaire face à l'épidémie, aussi les exercices pour la prévention de l'ostéoporose et de l'arthrose après un certain âge.

Sophrologie



Des ateliers hebdomadaires de Sophrologie de Bien-être seront animés par notre Sophrologue Céline TALBOTEC

2 séances tous les jeudis : Qi gong et Sophrologie De 17h30 à 18h45 et de 19h00 à 20h15 1 rue Frédéric Sarazin 77550 Réau Salle des Fêtes

Qi Gong : Thérapie énergétique traditionnelle Chinoise, elle

traditionnelle Chinoise, elle vise à

- Se détendre, disperser le stress et l'anxiété, lâcher prise
- Assouplir & renforcer le corps,
- Diminuer les douleurs chroniques du dos
- Augmenter les défenses immunitaires
- Harmoniser le corps avec le mental et renforcer les émotions positives.
- Lors de chaque séance :
 15-20 mn de méditation de pleine conscience

Sophrologie:

- Eliminer les tensions pour se détendre
- Calmer le stress et l'anxiété
- Aide à gérer les émotions, les douleurs
- Prendre du recul, lâcher prise
- Retrouver le sommeil
- Renforcer les pensées positives

Renseignements:

Mireille ANDREANI - Présidente Tél. 06 83 95 18 42 Christine TROMBERT - Trésorière Tél. 06 30 03 80 16 Mieu-Chan DAY - Secrétaire Tél: 06 86 08 01 72

Le Comité des Fêtes

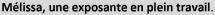
Le Comité des Fêtes de Réau s'est remis sur les rails grâce à une belle remobilisation et à l'accueil de nombreux nouveaux adhérents.

Tout cela nous a permis de faire différents événements déjà réalisés (la fête de la Saint Patrick et le vide-greniers) une belle réussite.

Nous sommes ravis que cette belle aventure associative démarre sous les meilleurs auspices. Nous sommes plus que confiant sur la suite des festivités. C'est pourquoi nous vous attendons nombreux sur nos prochains rendez-vous.

Retour en images sur le vide-greniers







Des visiteurs à la recherche de l'objet rare





Une petite pause s'impose

Le Comité des Fêtes

Retour en images sur la Saint-Patrick



La salle avant l'arrivée des participants



Visite d'Olivier Faure, notre député



Les traiteurs en plein service



Philippe. Barrault et une partie de son groupe



Les participants et danseurs en pleine activité





Le St Patrick, gâteau pistache/framboise



Une partie des bénévoles du comité des fêtes

Club de Loisirs de Réau : concours de tarot

Le 6 avril dernier, l'association Club de Loisirs de Réau organisait son concours de tarot annuel... Quelques heures bien agréables partagées avec nos séniors, qui restent toujours très actifs dans notre village.

Avec le Club de Loisirs de Réau, pas de perdants, les participants sont tous repartis avec un petit présent offert par l'association.

N'hésitez pas à vous inscrire sur les prochains concours (Belote, Tarot), c'est toujours un chouette moment à partager. Le programme est disponible dans l'Info Réau de Mars 2022 (numéro 57).





Réau pratique

La règlementation concernant les feux de jardin



Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui dispose (article 84) que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite.

Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui, eu égard à leur nature et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement.

Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) est donc interdit, la solution étant la collecte en déchèterie puis le compostage. Ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'élimination réglementaires ont été mises en place. Il est par ailleurs rappelé que toute dérogation municipale en la matière serait dépourvue de base légale.

La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 € maximum. Si vous êtes incommodé par les odeurs, vous pouvez par ailleurs engager la responsabilité de votre voisin pour nuisances olfactives.

Nuisances sonores

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur intensité, leur durée ou l'heure à laquelle ils se manifestent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :



- de 7h00 à 20h00 les jours ouvrés, - les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30, - les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Nuisances sonores que dit la loi?

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les engins motorisés non homologués (mini motos et certains quads) sont interdits sur la voie publique. De la même façon, tout engin motorisé est interdit sur les espaces verts accessibles au public.

Les infractions aux présentes dispositions sont constatées par les officiers de la police judiciaire, les agents de police judiciaire, les agents appartenant aux services de l'Etat chargés de l'environnement, de l'agriculture, de l'industrie, de l'équipement, de la santé et de la jeunesse et des sports, les agents des communes agréés et assermentés.

Elles pourront être sanctionnées par des contraventions de 1ère classe ou de 3ème classe pouvant aller jusqu'à 450 euros. Le respect de ces quelques notions élémentaires est essentiel à une bonne entente entre voisins.

Calendrier de passage de la balayeuse

La Société de Balayage et d'Aspiration (SBA) réalisera le nettoyage des rues de la commune aux dates suivantes :

- Jeudi 18 août 2022
- Jeudi 15 septembre 2022
- Jeudi 20 octobre 2022.

Merci de ne pas stationner votre véhicule sur la route les jours de nettoyage.

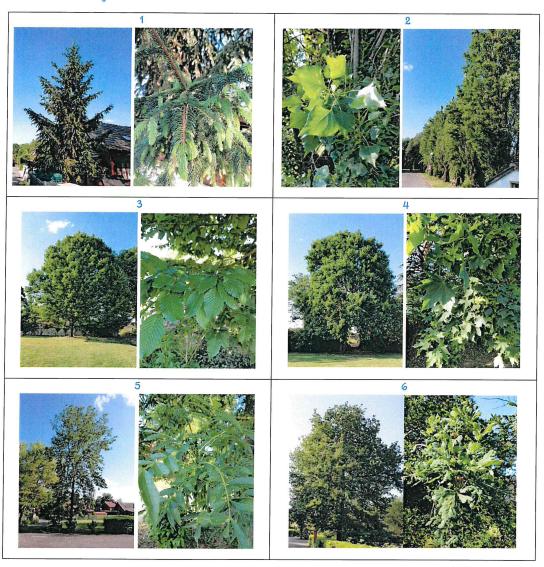
Tout stationnement gênant entravera le passage de la balayeuse et la propreté de nos rues en sera impactée.

Le parc du Plessis-Picard : cahier de vacances «vert»

Cahier de vacances "vert"

Proposé par le conseil syndical du Parc du Plessis Picard

1 - Une dose d'écologie...



	Nom (latin)	Pour briller dans la cour de récré
A	Peuplier d'Italie (Populus nigra Italica)	On s'en sert de haies géantes brise-vent
B	Erable commun ou sycomore (Acer pseudoplatanus)	ses feuilles ressemblent à celles du platane et les enfants jouent avec ses "hélicoptères"
C	Chêne pédonculé ou chêne blanc (Quercus robur)	ses feuilles sont collées aux rameaux et les fleurs (fruits) sont maintenues par un pédoncule (à l'inverse du chêne pétiolé)
9	Epicéa commun (Picea abies)	Contrairement au sapin, les cônes de l'épicéa pointent vers le bas
ε	Charme commun (Carpinus betulus)	Ses feuilles sont très nervurées et dentelées
Ŧ	Frêne (Faxinus excelsior)	Seul arbre à avoir des bourgeons noirs

Le parc du Plessis-Picard : cahier de vacances «vert»

2 - Et un peu d'histoire ...

Connaissez-vous Amantine Aurore Lucile DUPIN DE FRANCUEIL qui a vécu au 19the siècle et qui a écrit "La mare au diable" ?

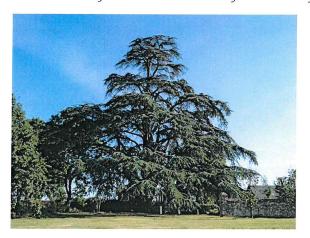
Oui, il s'agit bien de George SAND!

Une femme indépendante et féministe avant l'heure qui a choisi de cultiver l'ambiguïté et l'androgynie en prenant comme pseudonyme un prénom qui sans le "s" signifie "celui qui travaille la terre".

Une légende dit que George SAND a séjourné au Plessis Picard...

Elle aimait les cèdres du Liban et en avait planté 2 pour la naissance de ses enfants dans sa propriété du Berry. Il se dit qu'ils formaient comme un portail qui s'ouvrait sur sa demeure.

Aujourd'hui, Il y a encore un cèdre dans le parc du Plessis Picard : Majestueux et indépendant !



"La nature est éternellement jeune, belle et généreuse. Elle possède le secret du bonheur, et nul n'a su lui ravir." George SAND

Bonnes réponses : 1D - 2A - 3E - 4B - 5F - 6C

Horaires d'ouverture de la Mairie

pendant l'été (du 11 juillet au 31 août 2022)

Accueil physique du public :

Lundi et Jeudi de 14h00 à 17h00 Mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Vendredi de 10h00 à 12h00

<u>En dehors de ces permanences</u>, accueil du public uniquement sur rendez-vous pris au préalable.

Accueil téléphonique: Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Jour de fermeture de la Mairie : Mercredi toute la journée

à compter du 1er septembre 2022

Accueil physique du public :

Lundi et Jeudi de 14h00 à 18h00 Mardi et Vendredi de 10h00 à 12h00

<u>En dehors de ces permanences</u>, accueil du public uniquement sur rendez-vous pris au préalable.

Accueil téléphonique: Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Jour de fermeture de la Mairie : Mercredi toute la journée

Mairie de Réau
2 rue de la Croix des Anges
77550 RÉAU
01.60.60.85.55
accueil@reau.fr
Fax: 01.60.60.26.48

Site : reau.fr

Événements à venir

Juin 2022 - Numéro 58



- Air Legend 10 et 11 septembre 2022

- **Journées Européennes du Patrimoine** 17 et 18 septembre 2022

- Vide-greniers organisé par Réau Jeunes 18 septembre 2022

- Opération «Nettoyons la Nature» 24 septembre 2022

- Soirée « Jeux de casino » organisée par 9 octobre 2022 le Comité des Fêtes

- **Désherbage citoyen** 22 octobre 2022

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur aux dates des manifestations indiquées.

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Magali MOULINOT, Méline KLECZINSKI, Virginie PADUA

Impression: Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC à 650 exemplaires

Dépôt légal : 1 er trimestre 2011

